Le gouvernement Macron, ennemi du logement social

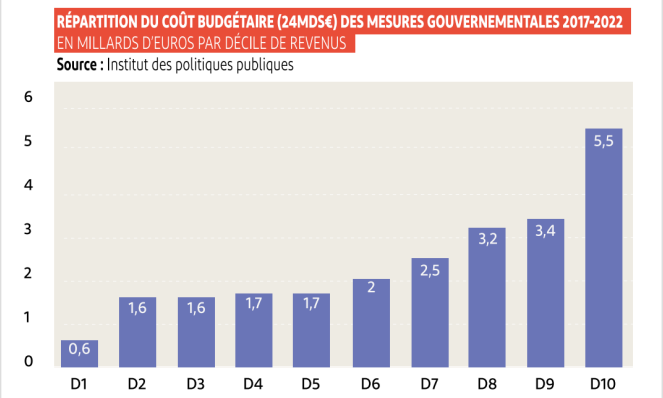

Le communiqué de presse de l'Union sociale pour l'habitat du vendredi 12 mai, relativement relayé dans la presse du jour, a permis de mettre une nouvelle fois en lumière la crise du logement social qui sévit en France. Jamais le nombre de demandeurs de logements sociaux en attente n'a été aussi élevé : selon l'association, 2 423 000 ménages se trouveraient dans cette situation. Il faut mesurer l'ampleur d'un tel chiffre : cela représente près de 10% de l'ensemble des ménages en France. Il faudrait encore y ajouter, pour obtenir un tableau plus fidèle, le vaste ensemble des potentiels bénéficiaires de logement sociaux qui ne font pas de demande, découragés par le véritable parcours du combattant nécessaire à leur obtention. De son côté, le dernier rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre recensait 4 148 000 personnes en situation de mal-logement (personnes privées de logement ou vivant dans des conditions de logement très difficiles).

Face à la crise du logement qui frappe tout particulièrement les plus pauvres, le logement social est la seule réponse politique valable. Pourtant, sur ce terrain comme sur les autres, la politique des gouvernements Macron a été particulièrement brutale. Alors que le nombre de ménages demandeurs ne cesse d'augmenter (+7% en 2022 par rapport à 2021 d'après l'Union sociale pour l'Habitat), le nombre de logements sociaux financés non seulement ne suit pas cette demande, mais même se réduit d'année en année : pour 124 000 logements sociaux financés en 2016, il n'y en avait plus que 96 000 en 2021 d'après le rapport 2023 de la Fondation Abbé Pierre. Ce ralentissement tient principalement à la réduction des financements accordés aux organismes HLM pendant le premier quinquennat Macron (1,3 milliards d'euros de moins par an). La hausse de la TVA sur la production neuve (500 millions de ponction supplémentaire) contribue encore à freiner les constructions. Dans un autre registre, la baisse des APL pèse directement sur les possibilités de logement des ménages les plus en difficulté, et une part de plus en plus importante d'entre eux se retrouvent sans possibilité d'accéder à un logement décent dans le parc privé. De façon plus générale, les déciles les plus pauvres de la population ont été les plus défavorisés par la politique fiscale et budgétaire de Macron : les deux premiers déciles de la population en fonction des revenus représentent à peine plus de 2% du coût des mesures gouvernementales du premier quinquennat, tandis que les deux derniers déciles représentent presque 9%.

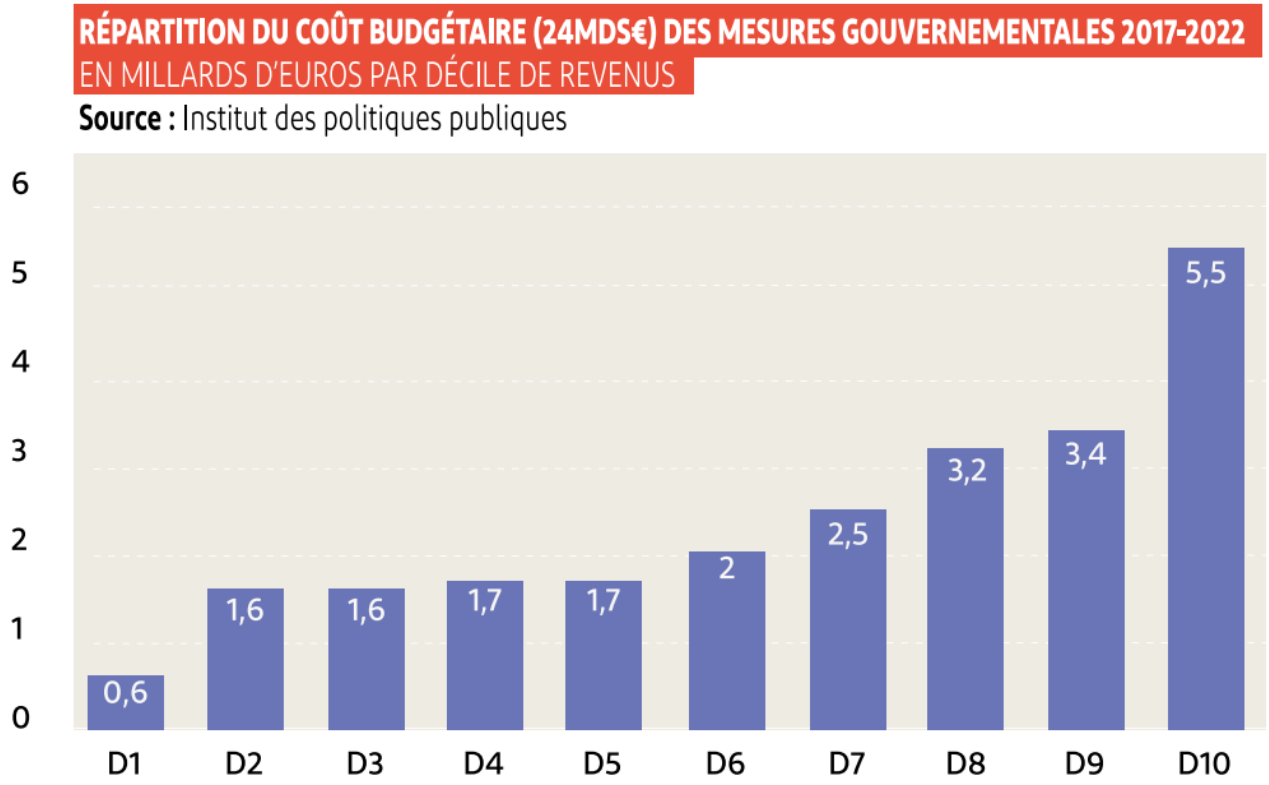

(Graphique extrait du rapport 2022 de la Fondation Abbé Pierre)

À ces chiffres généraux, il faut encore ajouter que la pénurie ne frappe pas au même titre les différents types de logements sociaux, et que les logements dits « très sociaux » (PLAI) sont actuellement sous-financés par rapport aux logements plus chers, dont beaucoup sont destinés uniquement aux classes moyennes ; pourtant, parmi les demandeurs/ses en attente, la grande majorité sont éligibles aux logements très sociaux, tandis que les bénéficiaires des logements PLS (logements sociaux aux loyers les plus élevés) sont largement minoritaires.

À l'opposé de ces attaques brutales contre le logement social, il est nécessaire de proposer une politique ambitieuse de socialisation du logement, pour garantir à chacun le droit inconditionnel d'être bien logé. Dans l'immédiat, la réquisition des logements vides doit évidemment représenter une mesure d'urgence. Parallèlement, il faut massivement relancer la production de logements sociaux qui n'inclut d'ailleurs pas d'étendre les surfaces bâties, mais peut passer pour l'essentiel par la réhabilitation de nombreux bâtiments en logements sociaux (c'est le cas en particulier des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux vides qui nourrissent la spéculation immobilière) et en particulier de logements très sociaux, en faisant porter sur le capital le poids financier d'une telle politique via la cotisation sociale (le parc HLM français a été bâti après-guerre grâce au 1% logement ou 1% patronal, mais cette cotisation a été largement baissée dans les années 1990). À terme, dans une société communiste, la socialisation du logement devrait être étendue à l'ensemble du parc, qui serait alors géré par un grand service public du logement, sous contrôle direct des travailleurs et travailleuses. Il reviendra à un prochain article, plus complet sur la question du logement et les perspectives communistes à ce sujet, d'en esquisser plus précisément

les contours.

Erasmus Spikher, le 15 mai 2023